



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Le Fonds Vert accélère la transition écologique dans les territoires : découvrez les premiers lauréats en région Pays de la Loire



Avril 2023



L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés : la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche : le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous ! »

Élisabeth Borne,
Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets.»

Christophe Béchu,
*ministre de la Transition écologique et
de la Cohésion des territoires*

Les chiffres clés*

Pays de la Loire



212

Le nombre
de dossiers déposés

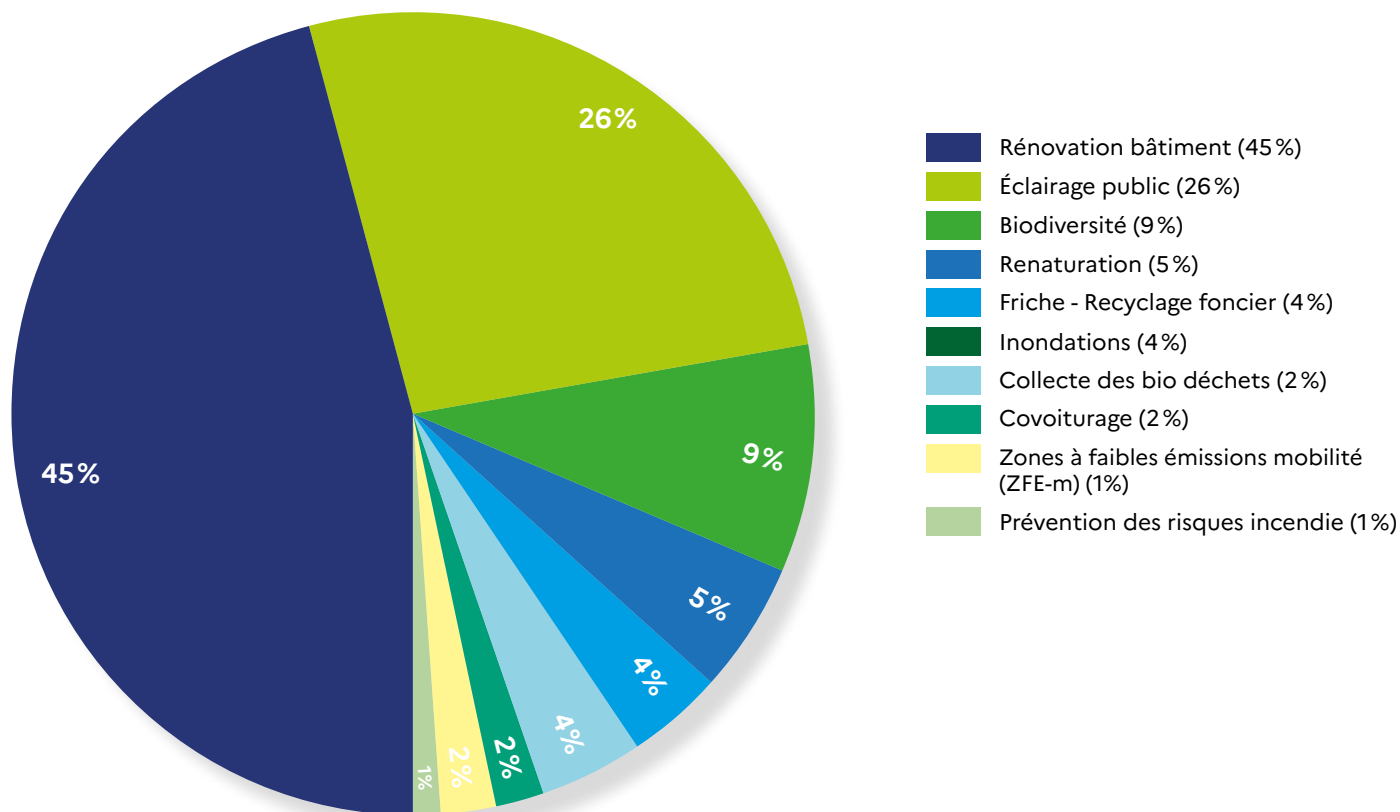


51,2 M€

Le montant de l'aide
demandée



Répartition des dossiers par mesure



* Chiffres arrêtés au 27 mars 2023



Pays de la Loire

Prévention des inondations



Le projet

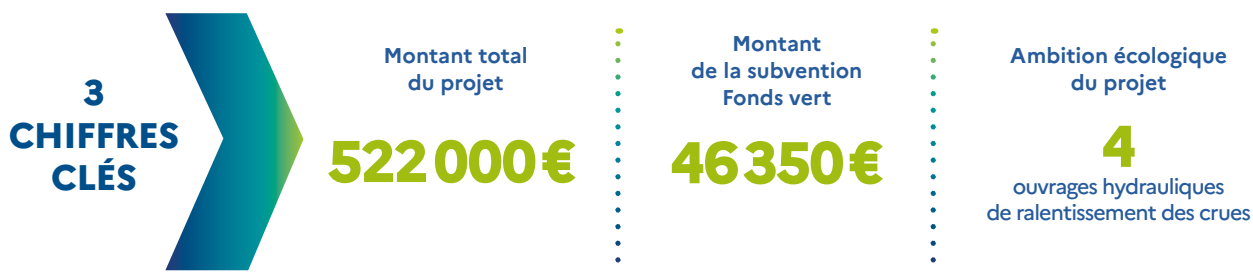
En 2010, quatre ouvrages hydrauliques de ralentissement des crues ont été réalisés sur l'amont de la Chère.

En 2018, une série d'orages intenses a engendré une crue significative de la Chère qui a affecté une centaine de logements, commerces et entreprises. Les ouvrages de ralentissement des crues se sont remplis entièrement et ont joué leur rôle en abaissant la ligne d'eau de 30 cm dans le centre-ville de Châteaubriant.

A la suite de cet évènement, les visites de surveillance et le retour d'expérience ont montré qu'il était nécessaire de réaliser des travaux afin d'augmenter le niveau de sécurité de ces quatre ouvrages.

Ces travaux, pilotés par l'établissement public Eaux & Vilaine, visent donc à **consolider les quatre ouvrages hydrauliques de ralentissement de crues** pour réduire leur risque de défaillance et limiter l'inondation des habitants de Châteaubriant et de Soudan. Il s'agit de réaliser deux nouveaux déversoirs plus larges et de recharger les parties en terre qui se sont tassées pour continuer à stocker un volume de 378 000 mètres cubes.

Un bureau d'études agréé assure la maîtrise d'œuvre de ce projet depuis février 2021. Après avoir conçu le projet, il va organiser les travaux avec l'entreprise de terrassement qui interviendra d'avril à juin 2023.



Eaux & Vilaine assure la surveillance, l'entretien et les travaux nécessaires pour garantir la performance et la sécurité de 15 ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations sur le bassin de la Vilaine. Une centaine de logements, commerces, entreprises bénéficient de cette protection ce qui permet de réduire les dommages économiques liés aux inondations sur ce territoire et de préserver les vies humaines. Cela implique un engagement financier conséquent d'Eaux & Vilaine et des 26 intercommunalités membres qui lèvent la taxe « GEMAPI ». Le soutien financier de l'État et du Fonds vert en particulier, aux côtés de l'autofinancement apporté par les EPCI, est indispensable pour pouvoir mener ces projets et garantir la sécurité civile des habitants.



Jean-François MARY,
président d'Eaux & Vilaine

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Conservatoire d'espaces naturels de Pays de la Loire	Acquisition et confortement d'une grange accueillant une colonie de 335 chiroptères dans le PNR de Brière	92 600 €
Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Syndicat mixte Eaux & Vilaine	Confortement et sécurisation de l'aménagement hydraulique de la Chère	46 350 €
Pays de la Loire	49 - Maine-et-Loire	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune des Ponts de Cé	Mise en place d'une boucle d'eau tempérée à énergie géothermique pour réduire de 50% la consommation de gaz des bâtiments communaux	321 713 €
Pays de la Loire	53 - Mayenne	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Château-Gontier-sur-Mayenne	Rénovation et amélioration énergétique et thermique du bâtiment de l'Hôtel de Ville	260 100 €
Pays de la Loire	72 - Sarthe	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Louplande	Rénovation thermique du groupe scolaire	244 180 €
Pays de la Loire	72 - Sarthe	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Rouillon	Rénovation énergétique d'un bâtiment public	120 000 €
Pays de la Loire	85 - Vendée	Renaturation des villes et des villages	Commune de La Buffière	Aménagement du parc de Pointe à Pitre	203 963 €
Pays de la Loire	85 - Vendée	Développement du covoiturage	Communauté de communes du Pays des herbiers	Soutien à la mise en place d'une politique de covoiturage entre employeurs de la communauté de communes	10 430 €



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*